

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'Académie les Estacades
tenue le mercredi 5 juin 2019**

Étaient présentes ou présents :

Parents

Catherine Bégin
Denis Boudreault
Yves Buisson, arrivé à 17 h 20
Isabelle Carle
Nathalie Lajoie
Sandra Martin, substitut
Stéphane Perreault
Julie Vallières

Soutien

Manon Deschenes

Enseignants

Roch Bertrand, arrivé à 17 h 25
Louise de Blois
Isabelle Dumont
Nabil Ramla

Professionnel

Isabelle Duchesne

Élèves

Albert Lacroix, élève

Étaient absents

Nicole Auger, enseignante
Alexandre Bastien, élève
Chantal Légaré, enseignante
Chantal Poirier, parent

Madame Morin souhaite la bienvenue aux membres présents.

1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61

Madame Nathalie Lajoie, présidente, constate le quorum.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 18-19/46

Il est proposé par monsieur Denis Boudreault d'adopter l'ordre du jour avec la correction du point 12 ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Correction : Point 12 : Résolution pour la signanture (correction : signature) des protocoles d'entente

Affaires nouvelles :

- 17.1 *Mary Poppins*
- 17.2 *Musique-études*
- 17.3 *Gala Reconnaissance*
- 17.4 *Give Kids The Word*

3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} MAI

Aucun suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai.

Monsieur Boudreault désire que l'on précise au point 16 b, que les élèves de l'Académie les Estacades participaient au concours des courts-métrages.

CE 18-19/47 *Il est proposé par monsieur Nabil Ramla d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 1^{er} mai 2019 avec la correction apportée.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé

4) QUESTION DE LA SALLE

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

5) INFORMATION DE LA DIRECTION

Période d'examens

La période d'examen débute le 11 juin 2019.

Collation des grades

La collation des grades a lieu à la Basilique Notre-Dame-du-Cap le 6 juin. Près de 210 élèves sur 330 ont répondu à l'invitation.

Gala Excellence

Le 10 juin aura lieu le Gala Excellence de l'école à la salle J.-A.-Thompson.

Bal des finissants

Le bal des finissants aura lieu le 26 juin. Madame Morin précise que l'école aide à l'organisation de l'après-bal, toutefois celle-ci n'est pas responsable des élèves à cette activité.

Remise de l'album

Madame Morin mentionne que la remise de l'album des finissants aura lieu le 6 juin à partir de la 3^e période. Par la même occasion, l'école s'assure de sensibiliser les élèves à la prévention de la conduite sans alcool lors d'une journée d'information pour les finissants.

Direction adjointe

Madame Morin annonce que madame Myriam Lemay, aide à la direction cette année, est nommée officiellement directrice adjointe en remplacement de monsieur Pierre Goulet pour terminer l'année. Ce dernier a pris le relais à la direction de l'école secondaire Le Tremplin. De plus, madame Lemay sera également directrice adjointe l'an prochain pour combler le remplacement de Jason St-Yves.

6) PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE LIP 75.1

Madame Morin présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, et précise que l'intervenant pivot est monsieur Daniel Gaudreault. Il est possible qu'un rapport plus élaboré soit mis sur pied, dans les prochaines années, par les responsables du dossier de la lutte contre l'intimidation et la violence de la Commission scolaire.

Un membre du conseil d'établissement précise qu'il serait plus avantageux que le prochain rapport à compléter inclut des cases à cocher afin de ne pas nuire au travail sur le terrain, puisque présentement les interventions sont efficaces.

Un autre membre du conseil félicite les enseignants qui ont inclus les élèves du programme d'appoint TEACCH aux élèves du régulier lors de sorties éducatives permettant ainsi l'inclusion de ces élèves.

CONSIDÉRANT que le plan de lutte doit être révisé chaque année selon la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le présent plan répond adéquatement aux élèves et au personnel de l'Académie les Estacades et qu'il satisfait grandement les attentes des personnes concernées;

CE 18-19/48 *Il est proposé par madame Nathalie Lajoie d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté.*

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé # 39

7) RAPPORT DU PLAN DE LUTTE LIP 83.1

Discuté au point précédent.

Document annexé #39

8) PROJET ÉDUCATIF 2018-2022 LIP

Madame Morin présente et explique la révision du projet éducatif. Elle précise que la communication aux parents en lien avec la vie scolaire est l'un des objectifs à améliorer. Pour ce faire, un journal pour les parents sera créé.

Un membre du conseil d'établissement suggère d'analyser la page Facebook ainsi que le portail parents pour obtenir le nombre de visiteurs. Il propose également d'ajouter le nombre total d'élèves ciblés pour les statistiques.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à la reddition de comptes annuelle;

CE 18-19/49 *Il est proposé par madame Manon Deschenes d'adopter la révision du projet éducatif tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #40

9) FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS : GYM-PLUS ET FMS

Madame Morin mentionne un changement du cahier d'activités en français pour le FMS ce qui augmente les frais chargés aux parents. Elle présente également les frais chargés aux parents pour le centre d'intérêt Gym-Plus.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de madame Chantal Morin, directrice;

CONSIDÉRANT que les enseignants proposent le choix des manuels scolaires et du matériel didactique;

CONSIDÉRANT que la direction approuve le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance des documents détaillés;

CONSIDÉRANT les frais chargés aux parents pour le centre d'intérêt Gym-Plus;

CONSIDÉRANT que le changement du cahier d'activités en français pour le FMS occasionne une augmentation des frais chargés aux parents.

CE 18-19/50 *Il est proposé par madame Sandra Martin d'adopter les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2019-2020 du centre d'intérêt Gym-Plus ainsi que le changement de cahier d'activités en français du FMS.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #41

10) FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Madame Morin explique que des équipes sportives ont organisé les championnats provinciaux de futsal et de basketball lors de l'année scolaire 2017-2018, en plus d'un tournoi de basketball durant l'année scolaire 2018-2019, comme sources de financement. Considérant qu'il reste un montant d'argent non utilisé, les sommes amassées doivent être versées dans un fonds à destination spéciale pour permettre aux équipes sportives de diminuer les coûts de leur facture sportive interscolaire pour l'année scolaire 2019-2020. De plus, dans l'entente de partenariat avec le mandataire athlétisme, cyclisme et ski de fond, madame Isabelle Gagnon, il est convenu que cette dernière verse un montant de 6000 \$ à l'Académie pour l'achat d'équipement. Cette somme n'étant pas totalement dépensée, la balance doit être versée dans un fonds à destination spéciale.

CONSIDÉRANT les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat entre l'Académie les Estacades et Isabelle Gagnon, mandataire ski fond, cyclisme et athlétisme;

CONSIDÉRANT que madame Gagnon verse un montant de 6000 \$ à l'Académie les Estacades, et ce pour l'achat d'équipement sportif;

CONSIDÉRANT qu'il reste un montant de 4200 \$ à utiliser;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement accepte de verser le montant de 4200 \$ en matériel, appareillage, outillage (MAO) pour l'année scolaire 2019-2020;

CE 18-19/51 ***Il est proposé par monsieur Nabil Ramla que le montant de 4200 \$ soit versé dans un fonds à destination spéciale en 2018-2019 soit transféré dans les revenus de l'année 2019-2020 afin de couvrir les dépenses cumulées spécifiquement pour ce projet.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le championnat provincial scolaire de Basketball cadet féminin;

CONSIDÉRANT que les élèves de basketball juvénile féminin D1 ont participé à l'organisation du championnat;

CONSIDÉRANT que les retombées financières sont utilisées pour réduire la facture du sport interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin D1 pour l'année scolaire 2019-2020;

CE 18-19/52 ***Il est proposé par madame Isabelle Carle que le montant de 7373,78 \$ soit versé dans un fonds à destination spéciale afin de réduire le coût de la facture sportive interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin D1 pour l'année scolaire 2019-2020.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le tournoi scolaire de basketball de l'Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT que les élèves de basketball juvénile féminin et masculin D1 ont participé à l'organisation du tournoi;

CONSIDÉRANT que les retombées financières de 10 535 \$ sont utilisées pour réduire la facture du sport interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin et masculin D1 pour l'année scolaire 2019-2020;

CE 18-19/53 ***Il est proposé par monsieur Albert Lacroix que le montant de 4495 \$ soit versé dans un fonds à destination spéciale afin de réduire le coût de la facture sportive interscolaire des élèves de basketball juvénile masculin D1 pour l'année scolaire 2019-2020 et que le montant de 6040 \$ soit versé à un fonds à destination spéciales afin de réduire le coût de la facture sportive interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin D1 pour l'année scolaire 2019-2020.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le championnat provincial scolaire de Futsal cadet féminin de 2017-2018;

CONSIDÉRANT que les élèves de basketball juvénile masculin D1 ont participé à l'organisation du championnat;

CONSIDÉRANT que les retombées financières sont utilisées pour réduire la facture du sport interscolaire des élèves de basketball juvénile masculin D1 pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT que les retombées financières étaient de 10 135 \$;

CONSIDÉRANT qu'il reste une somme de 6700 \$;

CE 18-19/54 *Il est proposé par madame Isabelle Dumont que le montant de 6700 \$ soit versé dans un fonds à destination spéciale afin de réduire le coût de la facture sportive interscolaire des élèves de basketball juvénile masculin D1 pour l'année scolaire 2019-2020.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le championnat provincial scolaire de Basketball benjamin féminin de 2017-2018;

CONSIDÉRANT que les élèves de basketball juvénile féminin D1 ont participé à l'organisation du championnat;

CONSIDÉRANT que les retombées financières sont utilisées pour réduire la facture du sport interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin D1 pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT que les retombées financières étaient de 10 641,72 \$ en 2017-2018;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 6192 \$ est non utilisé;

CE 18-19/55 *Il est proposé par madame Isabelle Duchesne que le montant de 6192 \$ soit versé dans un fonds à destination spéciale afin de réduire le coût de la facture sportive interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin D1 pour l'année scolaire 2019-2020.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) VENTILATION DES COÛTS DES MANDATAIRES, DES PROGRAMMES ET DES CONCENTRATIONS DU SPORT-ÉTUDES 2018-2019

Madame Morin présente la ventilation des frais chargés aux parents des trois mandataires manquants lors de la dernière rencontre soit le midget AAA, le tennis et le trampoline. Document demandé l'an dernier par la direction générale, madame Corneau.

Elle précise que cet exercice fut difficile pour les mandataires, car plusieurs d'entre eux ne dissocient pas les finances du Sport-études et de la partie civile.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de madame Chantal Morin;

CONSIDÉRANT la ventilation des frais chargés aux parents des mandataires suivants : Midget AAA, tennis et trampoline;

CONSIDÉRANT la satisfaction des membres du conseil d'établissement concernant le document déposé;

PAR CONSÉQUENT les membres du conseil d'établissement prennent acte du document.

CE 18-19/56 PRENDRE ACTE

À L'UNANIMITÉ

Document annexé #42

12) RÉOLUTION POUR LA SIGNATURE DES PROTOCOLES D'ENTENTE

Madame Morin demande aux membres du conseil d'établissement leur autorisation à signer les protocoles d'entente des programmes Sport-études. Elle précise que les protocoles sont renouvelés tous les 4 ans.

CONSIDÉRANT l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement approuve l'orientation générale proposée par le directeur de l'école en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation par les enseignants des objectifs et des contenus indicatifs des programmes d'études établis par le ministre et en vue de l'élaboration de programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves;

CONSIDÉRANT que l'Académie les Estacades est la seule école mandatée par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour offrir les programmes Sport-études;

CONSIDÉRANT que les programmes Sport-études de l'Académie les Estacades sont les seuls programmes reconnus Sport-études par le MEES dans la région;

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente doit être établi entre la fédération sportive, la Commission scolaire, le mandataire et l'école;

CONSIDÉRANT que les protocoles d'entente doivent être signés par la direction de l'établissement scolaire, la direction de la Commission scolaire, les fédérations sportives et les mandataires;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement appuient les projets pédagogiques particuliers Sport-études de l'Académie les Estacades;

CE 18-19/57 *Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'autoriser madame Chantal Morin, directrice, à signer, pour et au nom de l'Académie les Estacades, le renouvellement des protocoles d'entente Sport-études avec les fédérations sportives pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2024.*

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13) RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Lajoie présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement prépare et adopte le rapport annuel;

CE 18-19/58 *Il est proposé par madame Louise de Blois d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #43

14) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87

Date	Description	Responsable	Groupes	Coût de l'activité par élève
28 mai	Centre des sciences	Pascal Rompré	Dysphasie gr. 982, FPT et PAV	30,22 \$ Sorties scolaires en milieu culturel
10 juin	Laser Plus	Valérie Héroux	Dysphasie gr. 981	0 \$
11 juin 2019	Sortie de fin d'année MontVR et Laser Plus	Marie-Pierre Blais	TEACCH	23 \$
11 juin 2019	Visite à l'usine de filtration de Trois-Rivières	Nathalie Blais	PAV	0 \$
12 juin	MontVR	Valérie Héroux	Dysphasie gr. 981	0 \$
12 juin	Zoo de Granby	Corrine Vercheval	PAV, Dysphasie gr. 982 et FPT	42,08 \$ Sorties scolaires en milieu culturel
14 juin	Étoile Polaire du Cap	Valérie Héroux	Dysphasie gr. 981	0 \$
Pour l'année scolaire 2019-2020				
26 septembre 2019	Centre de la biodiversité du Québec	François Arguin	PAV	20,90 \$ Sorties scolaires en milieu culturel
Octobre 2019	Musée Boréal et Manoir Boucher de Niverville	Kim Beaumier et Donald Bergeron	30 élèves de la 3 ^e et 4 ^e secondaire	27 \$ École inspirante
Mai 2020	Musée de la civilisation	Kim Beaumier et Donald Bergeron	30 élèves de la 3 ^e et 4 ^e secondaire	45 \$ Sorties scolaires en milieu culturel

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CE 18-19/59 *Il est proposé par monsieur Nabil Ramla d'approuver les activités et sorties telles que proposées.*

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Documents annexés #44

15) RAPPORT DES COMITÉS

a) Conseil des élèves

Monsieur Albert Lacroix mentionne que le 6 juin aura lieu la collation des grades pour les élèves finissants.

Dernière activité de l'année (6 juin) : crème glacée offerte au coût de 3 \$ sur l'heure du midi par l'Étoile polaire.

Le conseil des élèves aimerait obtenir pour l'ensemble des comités (AVSEC, école en santé, etc.) le bilan de leurs activités. Cela permettrait de coordonner les activités et d'assurer une collaboration entre les comités pour les prochaines années.

Motion de félicitations

Les membres du conseil d'établissement désirent féliciter le conseil des élèves pour avoir mobilisé l'ensemble des élèves lors d'activités.

b) Comité de parents

Lors de la dernière rencontre, il y a eu les présentations et discussions suivantes;

- Mme Giacomo a présenté les nouvelles balises concernant les frais chargés aux parents.
- Présentation du projet éducatif par madame Masse.
- M. Lessard a dressé le portrait de l'année aux membres du comité de parents.
- Nouveau vice-président pour le comité de parents.
- Sondage concernant le congé des fêtes pour le prochain calendrier scolaire.
- Monsieur Hamelin est récipiendaire du prix du comité de parents pour l'implication parentale lors du Gala reconnaissance de la Commission scolaire.
- Présentation du nouveau protecteur de l'élève.

Les membres du comité de parents ont voté pour le parent bénévole qui sera honoré lors du Gala Reconnaissance de la Commission scolaire.

Monsieur Boudreault désire féliciter les élèves de l'école qui ont participé au numéro de danse lors du gala de la Commission scolaire ainsi que les élèves du stage band de l'école pour leur prestation.

16) CORRESPONDANCE

Rien à signaler.

17) AFFAIRES NOUVELLES

17.1 *Mary Poppins*

La comédie musicale fut un franc succès. Les spectateurs ont pu constater le talent des élèves et des membres du personnel.

17.2 *Musique-études*

Un membre du conseil d'établissement tient à souligner la performance des élèves de Musique-études lors de leur compétition à Toronto. Ils ont participé à trois compétitions et ils ont remporté les trois médailles d'or.

17.3 *Gala Reconnaissance*

Lors du Gala Reconnaissance, un membre du personnel a été honoré soit Johanne Doucet, agente de bureau, ainsi que quatre élèves : Rose Guertin, Laurence Deschênes, Aïssatou Diop et Mathilde Beauchemin.

17.4 *Give Kids The Word*

Quelques élèves ont effectué du bénévolat à Kissimmee, en Floride. Cet endroit est destiné aux enfants atteints de maladies graves et à leurs familles. Ce fut une expérience d'une grande richesse.

Motion de félicitations

Les membres du conseil d'établissement tiennent à féliciter les élèves et les enseignants qui ont participé à la comédie musicale, les élèves de Musique-études, les élèves qui ont participé à Give Kids The Word ainsi que les élèves qui ont été honorés au Gala Reconnaissance de la Commission scolaire.

18) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 h 40 par monsieur Albert Lacroix que la séance soit levée.

Nathalie Lajoie
Présidente

Chantal Morin
Directrice